



Date de convocation : 25/03/2019  
Nombre de membres : 64  
En exercice : 64  
Présents : 35  
Votants : 35  
Date et lieu d'affichage : 12 avril 2019  
Pays du Mans - 15/17 rue Gougeard – Le Mans

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

### **COMITE SYNDICAL PAYS DU MANS COLLÈGE SCoT / PCAET**

*1<sup>er</sup> avril 2019 – Salle Yvon Luby – 72700 ALLONNES*

Le Comité Syndical du Collège du Pays du Mans a été convoqué le 25 mars 2019 pour la séance du 1<sup>er</sup> avril 2019 à la salle Yvon Luby à Allonnes.

#### **ORDRE DU JOUR Collège SCoT / PCAET :**

- 5/ Etat d'avancement du futur Plan Climat Air Energie Territorial
- 6/ Réflexion étude pré-opérationnelle OPAH - PIG
- 7/ Lancement des travaux liés à la révision du SCoT
- 8/ Point sur les dossiers en cours liés au SCoT (*BIMBY et AMI commerce*).

#### **Délégués du collège SCoT / PCAET titulaires et suppléants votants :**

**Pour LMM** : Mmes Dominique AUBIN, Véronique CLAVEAU-LOUVET, Françoise DUBOIS, et Catherine GOUHIER, MM. Jean-Louis BARRIER, Franck BRETEAU, Claude CHATONNAY, Alain CHESNE, Stéphane LE FOLL, Gilles LEPROUST, Laurent PARIS, Gérard SEPPE, Michel VICTOR → 13 présents

**Pour MCS** : Mmes Véronique CANTIN et Marie-Claude LEFEVRE ; MM. Éric BOURGE, Michel LALANDE, Janny MERCIER, Max PASSELAIGUE, Maurice VAVASSEUR → 7 présents

**Pour OBB** : MM. Jean-Claude BIZERAY, Paul BOISSEAU, Stéphane GERAULT, Sébastien GOUHIER, Bruno LECOMTE, Olivier PANNIER → 6 présents

**Pour SEPM** : MM. Jean-Luc COSNUAU, Guy FOURMY, Joel GEORGES, Bernard LAIR, Guy LUBIAS, Laurent TAUPIN → 6 présents

**Pour GB** : Mme Brigitte BOUZEAU ; M. Serge HEUZARD ; M. Martial LATIMIER → 3 présents

#### **Délégués excusés :**

**Pour LMM** : Mme Marietta KARAMANLI, MM. Erwan COCHET, Thierry COZIC, Jacky MARCHAND, Marcel MORTREAU, Christophe ROUILLON.

**Pour MCS** : M. David CHOLLET.

**Pour GB** : MM. Christophe CHAUDUN, Philippe METIVIER, André PIGNE.

**Pour OBB** : Mme Nathalie DUPONT ; M. Didier PEAN.

Monsieur Gilles LEPROUST est nommé secrétaire de séance.

# SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU MANS

COMITE SYNDICAL

## Extrait du registre des délibérations

Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019

N°20190401\_7a

**RAPPORTEUR : M. BRETEAU**

**OBJET : Etude environnementale – CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir**

Dans le cadre de la révision du SCoT du Pays du Mans, il est proposé de travailler avec le CPIE sur les thématiques environnementales et la Trame Verte et Bleue, pour :

- compléter le bilan du SCoT sur le volet trame verte et bleue (2019) ;
- réaliser l'Etat Initial de l'Environnement du nouveau SCoT et du PCAET (2019 à 2020) ;
- et bénéficier d'un accompagnement (impact des choix sur l'environnement) pour l'organisation d'un séminaire entre les phases diagnostic et projet de la révision du SCoT (fin 2020 à début 2021).

Ce travail s'inscrit dans la poursuite du partenariat avec le CPIE Vallée de la Sarthe et du Loir lancé en 2017 avec un conventionnement pour la réalisation d'un Guide Trame Verte et Bleue, paru en mars 2018, et l'animation d'une journée trame verte et bleue en octobre 2018, comprenant des ateliers thématiques et une randonnée sur des sites naturels.

Le coût des travaux est de 22 000 € TTC, 11 000 € sur l'année 2019 et 11 000 € sur l'année 2020, par conventionnement avec le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir, partenaire régulier du Conseil Régional Pays de la Loire, du Conseil Départemental de la Sarthe et de l'agence de l'eau, sur les questions environnementales et de biodiversité. Ce qui permettra à cette association agréée « Protection de l'Environnement », de contribuer directement à la révision du SCoT et d'apporter au syndicat ses compétences, sa connaissance du territoire et des acteurs de l'environnement.

***En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :***

- ***donner votre accord à la réalisation de l'étude environnementale du territoire afin d'alimenter le bilan SCoT et le diagnostic de la révision du SCoT;***
- ***accorder une contribution financière de 22 000 € TTC au CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir ;***
- ***autoriser M. le Président à signer la convention ainsi que tout document se rapportant à cette étude ;***
- ***inscrire au prochain document budgétaire les crédits nécessaires à cette étude 11 000 € en 2019 et 11000 € en 2020 ;***
- ***solliciter une participation financière auprès des différents partenaires dont :***
  - o ***l'Etat au titre de la dotation globale de décentralisation liée à la révision du SCoT.***
  - o ***la Région Pays de la Loire dans le cadre du Fond Régional d'Etudes Stratégiques (FRES).***

**RESULTAT DU VOTE** : Unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Pour expédition conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200078426-20190401-CS01\_04\_19\_7a-E

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 12/04/2019

  
**LE PRESIDENT**  
**Stéphane LE FOLL**



Date de convocation : 25/03/2019  
Nombre de membres : 64  
En exercice : 64  
Présents : 35  
Votants : 35  
Date et lieu d'affichage : 12 avril 2019  
Pays du Mans - 15/17 rue Gougeard – Le Mans

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

### **COMITE SYNDICAL PAYS DU MANS COLLÈGE SCoT / PCAET**

*1<sup>er</sup> avril 2019 – Salle Yvon Luby – 72700 ALLONNES*

Le Comité Syndical du Collège du Pays du Mans a été convoqué le 25 mars 2019 pour la séance du 1<sup>er</sup> avril 2019 à la salle Yvon Luby à Allonnes.

#### **ORDRE DU JOUR Collège SCoT / PCAET :**

- 5/ Etat d'avancement du futur Plan Climat Air Energie Territorial
- 6/ Réflexion étude pré-opérationnelle OPAH - PIG
- 7/ Lancement des travaux liés à la révision du SCoT
- 8/ Point sur les dossiers en cours liés au SCoT (*BIMBY et AMI commerce*).

#### **Délégués du collège SCoT / PCAET titulaires et suppléants votants :**

**Pour LMM** : Mmes Dominique AUBIN, Véronique CLAVEAU-LOUVET, Françoise DUBOIS, et Catherine GOUHIER, MM. Jean-Louis BARRIER, Franck BRETEAU, Claude CHATONNAY, Alain CHESNE, Stéphane LE FOLL, Gilles LEPROUST, Laurent PARIS, Gérard SEPPE, Michel VICTOR → 13 présents

**Pour MCS** : Mmes Véronique CANTIN et Marie-Claude LEFEVRE ; MM. Éric BOURGE, Michel LALANDE, Janny MERCIER, Max PASSELAIGUE, Maurice VAVASSEUR → 7 présents

**Pour OBB** : MM. Jean-Claude BIZERAY, Paul BOISSEAU, Stéphane GERAULT, Sébastien GOUHIER, Bruno LECOMTE, Olivier PANNIER → 6 présents

**Pour SEPM** : MM. Jean-Luc COSNUAU, Guy FOURMY, Joel GEORGES, Bernard LAIR, Guy LUBIAS, Laurent TAUPIN → 6 présents

**Pour GB** : Mme Brigitte BOUZEAU ; M. Serge HEUZARD ; M. Martial LATIMIER → 3 présents

#### **Délégués excusés :**

**Pour LMM** : Mme Marietta KARAMANLI, MM. Erwan COCHET, Thierry COZIC, Jacky MARCHAND, Marcel MORTREAU, Christophe ROUILLON.

**Pour MCS** : M. David CHOLLET.

**Pour GB** : MM. Christophe CHAUDUN, Philippe METIVIER, André PIGNE.

**Pour OBB** : Mme Nathalie DUPONT ; M. Didier PEAN.

Monsieur Gilles LEPROUST est nommé secrétaire de séance.

# SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU MANS

COMITE SYNDICAL

## Extrait du registre des délibérations

Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019

N°20190401\_7b

**RAPPORTEUR : M. BRETEAU**

### **OBJET : Etude Socio-économique – INSEE Pays de la Loire**

Dans le cadre de la réalisation du diagnostic nécessaire à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale, il est proposé d'engager une étude pour obtenir des données démographiques et socio-économiques actualisées sur l'ensemble du nouveau périmètre du SCOT. A partir de ces nouvelles données seront identifiés les enjeux et besoins socio-économiques du territoire.

Ces travaux permettront d'analyser les données disponibles à l'échelle d'un territoire, concernant la population, les conditions de vie (ménages, logements, revenus), les équipements, l'économie, le tourisme, l'emploi et le marché du travail, ainsi que les déplacements (migrations résidentielles et navettes domicile-travail). L'analyse se fera également en évolution, elle portera sur la période 2006 - 2016 (prolongée jusqu'en 2017 pour les données disponibles). Une analyse prospective des projections Omphale sera également effectuée à l'horizon 2050 sur les thématiques population, nombre d'actifs et nombres de ménages.

Il est proposé que ce diagnostic soit réalisé, comme en 2009, en partenariat avec l'INSEE Pays de la Loire afin de bénéficier de bases de données récentes. Ces travaux pourraient s'établir de septembre 2019 à décembre 2020. Afin d'équilibrer les contributions respectives, **le Pays du Mans versera à l'Insee la somme de 7 000 € TTC**, par convention, comprenant les frais de publication d'un document de synthèse de 4 pages en juin 2020.

Le coût prévisionnel pour l'impression du document, également à la charge du syndicat, est d'environ 1000 € à prévoir pour l'année 2020.

*En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :*

- *donner votre accord à la réalisation de l'étude socio-économique du territoire afin d'alimenter le diagnostic de la révision du SCoT;*
- *accorder une contribution financière de 7 000 € TTC à l'INSEE Pays de la Loire ;*
- *autoriser M. le Président à signer la convention ainsi que tout document se rapportant à cette étude ;*
- *inscrire au prochain document budgétaire les crédits nécessaires à cette étude 3500 € en 2019, 3500 € et 1000 € d'impression en 2020 ;*
- *solliciter une participation financière auprès des différents partenaires dont :*
  - o *l'Etat au titre de la dotation globale de décentralisation liée à la révision du SCoT.*
  - o *la Région Pays de la Loire dans le cadre du Fond Régional d'Etudes Stratégiques (FRES).*

**RESULTAT DU VOTE** : Unanimité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200078426-20190401-CS01\_04\_19\_7b-E

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 12/04/2019

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Pour expédition conforme,

  
LE PRESIDENT  
Stéphane LE FOLL